



Offre d'emploi - Commune de Nouvoitou

Pôle éducation – Secteur Jeunesse
Animateur-trice jeunesse

Nouvoitou, commune de 3500 habitants en développement, située à 10 km de Rennes, recrute :

1 animateur.trice jeunesse
CDD de 33h annualisées
(1 an, renouvelable)

Au sein du service Education et sous l'autorité hiérarchique de la responsable jeunesse et de la responsable périscolaire, vous assurez des missions d'animation jeunesse, Conseil Municipal des Jeunes et des temps périscolaires de la pause méridienne.

Missions :

1. Animer le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

- Coordination et animation du Conseil Municipal des Jeunes
- Accompagnement des projets et organisation des événements CMJ (élections, plénière, sorties, visites...)
- Lien avec les familles
- Animation du PEDT
- Contribuer à la valorisation des actions éducatives en lien avec le service communication
- Elaborer des outils d'animation, de suivi et d'évaluation.
- Suivi du budget du CMJ

2. Animateur Jeunesse

- Animer et accompagner les jeunes sur des ateliers sportifs, créatifs et culturels
- Organiser et animer un chantier jeunes durant l'été
- Accompagner les initiatives et projets portés par les jeunes de 10 à 17 ans
- Participer à des temps d'animation sur l'espace public
- Animer des temps en soirée en fonction des projets
- Concevoir des séances en adaptant des supports d'animation en lien avec le projet pédagogique
- Favoriser l'émergence de projets d'animation et d'information à destination des jeunes en s'appuyant sur leurs demandes et en recherchant leur implication
- Impulser et animer une dynamique du groupe
- Créer un environnement inclusif et stimulant en mettant en place un cadre pédagogique encourageant l'expression, la participation et les prises d'initiatives des jeunes
- Participer à la vie du service jeunesse (communication, commandes, préparation, autofinancement...)

3. Remplacement de direction de l'Espace Jeunes

- Participation à l'élaboration de projet pédagogique
- Préparer les animations et mener les animations
- Organiser et gérer la période de direction
- Veiller au respect de la réglementation

4. Animer les temps périscolaires de la pause méridienne (midi) :

- Assurer la sécurité physique et morale des enfants accueillis
- Accompagner les enfants dans le respect des règles de vie collective et vers l'autonomie
- Organiser et proposer des projets d'animation avec le reste de l'équipe

5. Participer aux projets éducatifs du service périscolaire et du service jeunesse

- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet pédagogique des accueils ;
- Participer aux projets en lien avec les autres services de la commune (sport, médiathèque, culture, jeunesse) et avec les écoles.

Horaires de travail :

Temps de travail annualisé sur l'année entre :

- Le service périscolaire : temps méridien
- Le service jeunesse
- Le conseil municipal des jeunes

Le contrat prévoit également les missions ponctuelles : réunions pour l'organisation des différents temps (temps méridien, vacances), journée pédagogique, formations, projets éventuels.

Savoirs et savoir-faire :

- Méthodologie de Projet
- Connaissance de la réglementation en vigueur d'un ACM et son fonctionnement ;
- Connaissances du public concerné 3-17 ans ;
- Capacités à s'intégrer, à travailler en équipe et à échanger ;
- Capacités d'adaptation, prise d'initiatives et envie d'expérimenter ;
- Goût pour l'éducation populaire ;
- Ponctualité et sens de l'organisation ;
- BPJEPS souhaité ou en cours, Diplôme de direction apprécié (BAFD, etc...)
- Permis B obligatoire

Conditions d'emploi :

Rémunération : smic horaire, RIFSEEP, COS Breizh

CDD d'un an à compter du 1^{er} septembre 2023 (possibilité de renouvellement).

Candidature :

(Lettre de motivation et CV) à adresser à M. Le Maire 3 place de l'église 35410 NOUVOITOU ou par mail : rh@nouvoitou.fr